

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 10 (1902)
Heft: 4

Rubrik: Petite chronique et bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le bâtiment des bains se trouvait dans la ville même de Rolle, à l'entrée de la Grande-Rue en venant de Lausanne. C'était l'*Hôtel des Bains*, — actuellement la Croix-fédérale. — Tout cela n'existe plus.

Les eaux de Rolle avaient dans le temps une certaine réputation (1709-1781). Le célèbre docteur Tronchin, de Genève, y envoyait nombre de clients. Ceux-ci avaient un costume particulier, — soit pour aller à la source, soit pour se baigner, costume qu'on appelait des *tronchines*.

Il est dommage qu'on ait laissé la source se perdre. La promenade et le bosquet sont les endroits les plus charmants et les plus frais de Rolle.
J. C.

Au printemps de 1765, Voltaire alla prendre les eaux à Rolle. « Il y a au fond de la Suisse, mes chers anges, écrivait-il à ses amis d'Argental, des eaux assez bonnes pour les vieillards cacochymes qui ont besoin de mettre du baume et de la tranquillité dans leur sang. Je crois que je vais prendre ces eaux, et que je pars incessamment pour avoir de ce baume... » ; — et le 28 mai, il écrivait à Damilaville une lettre datée : *à Rolle, Pays de Vaud* : « J'achevais, mon cher ami, de prendre les eaux en Suisse, où j'ai encore acheté un petit domaine ¹, lorsque je reçus votre paquet... »

On sait que l'année suivante, le Parlement de Paris rendit une sentence terrible contre le chevalier de la Barre, coupable de quelques outrages à la religion. On le mit à la torture ; on lui coupa la tête. Quelques ouvrages de Voltaire s'étaient trouvés parmi ceux dont la lecture avait conduit ce malheureux jeune homme à commettre les impiétés qu'on lui reprochait : le philosophe prit peur, et crut prudent de quitter son château de Ferney, et d'aller faire à Rolle un nouveau séjour. Depuis le 14 juillet 1766, et pendant quelques semaines, toutes ses lettres sont datées : *aux eaux de Rolle en Suisse*.
E. R.

PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

Société d'histoire et d'archéologie de Genève (*Séance du 13 février*). — Présidence de M. Alfred Cartier, président.

M. le Dr Léon Gautier avait entretenu, il y a deux ans, la Société

¹ Si les archives notariales étaient facilement accessibles, ces mots pourraient être le point de départ d'une recherche intéressante.

du sujet peu connu des *Lépreux à Genève au moyen âge et au XVI^e siècle*. Il est resté dans le même domaine en présentant cette fois-ci une communication d'un genre analogue, très captivante également, relative aux *Semeurs de peste à Genève en 1530 et 1544*.

Dans tous les temps et tous les pays, la voix populaire a accusé des gens suspects par leurs antécédents ou leur genre de vie de répandre des maladies contagieuses. La plupart du temps, ces accusations étaient purement imaginaires. Certains historiens modernes ne veulent même en aucun cas admettre la réalité de ces pratiques criminelles.

Presque à chacune des nombreuses épidémies de peste qui ont désolé Genève, entre 1450 et 1636, le bruit public accusa les employés de l'hôpital pestilentiel et ceux qui étaient chargés de nettoyer les maisons « infectes » de propager le fléau. On croyait que ces gens engraisaient les serrures des portes avec les sécrétions des lésions pesteuses pour faire durer plus longtemps leurs fonctions, aussi lucratives que dangereuses.

A deux reprises, en 1530 et 1544, ces soupçons se changèrent en certitude dans l'esprit de tous les contemporains. Les semeurs de peste furent arrêtés, presque tous avouaient, après avoir été soumis à la torture, et ils finirent dans des supplices que M. le Dr Gauthier qualifie d'atroces.

En 1530, les inculpés n'étaient qu'au nombre de six. Le chirurgien des pestiférés, sa femme et son fils se seraient conjurés avec le prêtre chargé de confesser les malades, un jeune débauché du nom de Michel Caddod, et la maîtresse de ce dernier, pour semer la peste dans la ville. Le chirurgien préparait le poison en pilant des emplâtres ayant servi aux pestiférés avec de l'euphorbe blanche. Caddod et sa maîtresse se chargeaient de semer dans les lieux les plus fréquentés de la ville des mouchoirs imprégnés de ce produit pestilentiel. Le prêtre et la femme du chirurgien mettaient pendant ce temps le toxique dans les aliments de ceux des fonctionnaires de l'hôpital qui auraient pu les dénoncer ou les gêner. Cette charmante association ne tarda pas à être découverte et ses affiliés reçurent le châtiment de leurs crimes.

Le complot de 1544 eut une autre envergure. Il amena l'arrestation de la plus grande partie des employés de l'hôpital de Plainpalais. Leur procès se termina par le supplice de sept hommes et de vingt femmes. Le chef de la conjuration était un nommé Lentille. Les conjurés se répartissaient des boîtes de graisse toxique préparée par leur chef et profitaient de leurs promenades nocturnes dans la

ville pour en oindre les serrures des portes et les sièges des hauts-bancs qui existaient alors dans toutes les rues commerçantes. En effet, en temps d'épidémie, les employés de l'hôpital accomplissaient la nuit leur lugubre besogne dans les rues de la ville, besogne consistant à curer les maisons et emporter les malades.

La parfaite concordance des aveux arrachés à ces accusés et conservés aux archives de la Ville porte à croire que leur crime fut réel. Toutes les informations qui nous restent semblent prouver leur culpabilité ; il ne faut pas oublier cependant que nul n'a osé témoigner en leur faveur et qu'aucun avocat ne les a défendus. Dans ces conditions, le conférencier estime qu'il est juste de mettre ces malheureux « semeurs et engraisseurs de peste » sous le bénéfice du doute et de conclure simplement à la probabilité de leurs crimes. Détail curieux à noter : de tous leurs contemporains Calvin fut le seul à demander au Conseil et à obtenir que l'on adoucît et que l'on abrégât la torture et le supplice des « engraisseurs ».

L'intéressante communication du Dr Gautier a été suivie d'un échange de vues entre les membres de la Société.

M. Alf. Cartier, président, conclut, comme il l'a fait dans les notes du t. III de l'*Histoire de Genève* par J.-A. Gautier, à la culpabilité des accusés, estimant que l'unanimité et la concordance des témoignages sont écrasants pour eux.

M. Francis Decrue tient à rappeler le jugement d'Amédée Roget, devenu très sceptique à la fin de sa vie sur la portée des aveux arrachés par la torture dans les procès criminels.

M. Burkhart-Reber mentionne les procès intentés aux 13^e et 14^e siècles aux juifs accusés de semer la peste, et plus spécialement aux juifs de Zofingue, qui furent enterrés vifs au lieu dit « Judenweide ».

M. Ernest Strœhlin donne lecture de la seconde partie de sa communication relative à la belle *Bibliothèque huguenote* acquise dernièrement par lui du bibliophile français Gaiffe, et il fait une description savante des ouvrages, en partie rarissimes, qui se trouvent maintenant à Champel. Cette seconde communication est consacrée aux écrits des réformateurs et des hommes qui ont joué un rôle dans le grand mouvement réformateur du 16^e siècle, les Jean Huss, Savonarole, Luther, Sébastien Brant, Erasme, etc., etc.

* Les membres vaudois de la Société suisse d'héraldique ont décidé de se réunir de temps à autre afin de pouvoir se communiquer plus facilement le résultat de leurs recherches et de leurs travaux.

Leur première réunion a eu lieu un dimanche de juin, à Moudon, où, après la visite des différents monuments héraldiques de la ville, ils ont entendu d'intéressantes communications de M. le pasteur Ch. Ruchet, de Syens, sur les sceaux communaux vaudois, et de M. le Dr René Meylan, sur les armoiries de Moudon.

La seconde réunion a eu lieu à Lausanne, en novembre, à la Cité ; une vingtaine de membres étaient présents. M. Maurice de Palézieux a présenté plus d'une centaine d'armoiries copiées sur les cachets des archives du Tribunal de Vevey, la plupart étaient inédites ou des variantes non indiquées par l'Armorial vaudois. M. le professeur André Kohler a lu ensuite un travail des plus intéressant sur « La République helvétique et les armoiries », travail qui a paru depuis dans les *Archives héraldiques suisses* ; puis différentes communications ont été faites par MM. Ch.-Aug. Bugnion, F. Doges, Th. Cornaz et F.-Th. Dubois. Une charmante petite exposition avait été rapidement organisée par M. F.-Th. Dubois. On y remarquait plusieurs estampages d'armoiries de la cathédrale, une série d'*Ex Libris* vaudois, une superbe collection de photographies de monuments héraldiques du canton donnée par M. Ch.-Aug. Bugnion, banquier, et enfin la belle collection des sceaux communaux que M. le pasteur Ch. Ruchet, un spécialiste distingué en cette matière, a été chargé de réunir par le Département de l'Instruction publique et des Cultes.

*
** La première livraison de l'**Histoire du canton de Vaud dès les origines**, par le professeur Paul Maillefer, vient de paraître.

Elle contient l'exposé des premières civilisations et le commencement de l'époque romaine.

L'auteur s'est attaché à donner un résumé aussi complet que possible, à la fois scientifique et populaire, des premiers aspects qu'a présentés notre pays et des peuples qui l'ont habité à l'âge de la pierre, à l'âge du bronze et à l'âge du fer, de ce qu'on peut savoir de leurs mœurs et de leur civilisation et surtout des traces qu'ils nous ont laissées.

Vient ensuite la période romaine, celle qui a donné à notre pays les caractères essentiels de sa civilisation, sa langue romane et plus tard le christianisme. Notre pays n'a pas joué à ce moment un rôle marquant dans l'histoire du monde, mais il a reflété la civilisation générale de l'Empire. Cette première livraison montre que l'auteur a collationné tous les documents de cette période et surtout les monuments épigraphiques. Il a pu fournir un tableau complet du Pays de Vaud à cette époque.

* * Le second volume des *Etrennes helvétiques*¹ a paru en 1901, très coquet dans sa jolie couverture bleue et blanche avec les ravissantes paysannes de Burnand. Dans un précédent volume M. Eugène Secrétan, le promoteur de la publication, avait étudié *nos deux capitales frontières*, Bâle et Genève. Dans celui-ci, il étudie *nos chefs-lieux*, Berne et Zurich. C'est une étude à la fois géographique et historique de ces deux villes, travail dont la lecture est agréable et instructive. L'auteur fait de chaque ville une description pittoresque, puis donne des détails sur les habitants, l'administration, la vie intellectuelle, les musées, les écoles, l'église et la religion ; le tout est accompagné de gravures fort bien choisies.

M. le Dr Châtelain, le conteur plein d'humour, entretient ensuite les lecteurs de *Muscle et mouvement*, *Hygiène des courses de montagne*. A notre époque de sport, de séjours alpins et d'ascensions, cet article fera sensation. A méditer par tous ceux qui aiment les courses et les hauts sommets.

M. Hercof est un abstinant convaincu et militant. Il traite, et en fort bons termes, de la *dîme de l'alcool*, ce qu'elle est et ce qu'elle devrait être. D'après l'auteur, la dîme de l'alcool devrait servir à subventionner les sociétés antialcooliques, les cafés sans alcool, l'enseignement antialcoolique, et un secrétariat antialcoolique.

M. E. Mottaz, toujours heureux dans ses recherches, nous communique ensuite une série de *lettres inédites sur la Consulta helvétique*. Elles sont dues à Henri Monod, à Jules Muret, à Louis Secrétan. C'est dire tout l'intérêt qu'elles présentent. Des portraits de Maurice Glayre, de Henri Monod, de Jules Muret, d'Auguste Pidou et de Louis Secrétan les accompagnent.

M. Virgile Rossel a su rendre agréable l'aride statistique en parlant des *recensements fédéraux et de leur résultat*. Viennent ensuite deux articles d'une réelle valeur scientifique : *La végétation alpine, son caractère et ses origines*, par M. Paul Jaccard, et le *peuplement de la vallée du Rhône*, en Valais, par M. Maurice Lugeon. Enfin le volume se termine par une étude de M. Henri Lansel sur le *peintre bâlois Bœcklin*, sa personne et son œuvre.

Les *Etrennes helvétiques* auront, nous n'en doutons pas, le grand succès qu'elles méritent.

¹ Bridel, éditeur, Lausanne.